



Profil de poste – Psychiatre

Secteur du Chablais

CMP de Thonon-les-bains -Activité de Liaison

L'EPSM74 dispose d'une capacité de 208 lits de psychiatrie adulte répartis en 9 unités en intra dont 5 unités d'admissions sectorielles, 3 unités spécialisées intersectorielles de 25 lits (unité de gérontopsychiatrie, unité de patients au long cours, unité de réhabilitation psychosociale) et une unité de soins intensifs (USIP) de 15 lits.

L'EPSM 74 dessert 3 inter-secteurs infanto_juveniles et 4 secteurs de psychiatrie générale adulte : secteur de la Haute Vallée (Cluses, Sallanches), secteur de la Moyenne Vallée (La Roche sur Foron, Bonneville), le Genevois Français (Annemasse, Saint-Julien-en-Genevois) et le secteur du Chablais (Thonon, Evian, Douvaine).

Sur le secteur du Chablais, l'offre de soins en psychiatrie adulte se compose :

- de deux unités d'hospitalisation à temps complet qui accueillent des patients adultes. Ces unités nommées USN2 et USN3 se situent sur le plateau des Morillons, à Thonon à proximité du bâtiment des urgences des hôpitaux du Léman.
- de deux Centres médico-psychologique : le CMP de THONON et le CMP d'EVIAN. Les CMP sont ouverts de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Ils sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.
- d'un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) à Thonon
- d'un hôpital de jour situé à Thonon-les-Bains
- d'une unité psychiatrique de liaison qui intervient à la demande des médecins des urgences et des unités de Médecine, Chirurgie et du pôle Mère-Enfant pour les patients nécessitant un avis psychiatrique et/ou un entretien psychologique.

En 2016, l'EPSM714 a intégré le GHT Haute Savoie Nord et est actif dans les collaborations entre établissements. L'EPSM est également le porteur de la rédaction du projet médical de psychiatrie de l'ensemble du territoire de Haute Savoie. L'établissement de par sa spécialité est donc positionné comme un référent sur le territoire en charge de coordonner le parcours patient en psychiatrie. L'EPSM74, au regard de sa spécialité est positionné comme un référent sur le territoire en charge de coordonner le parcours patient en psychiatrie.

Le poste vacant est à pourvoir en qualité de psychiatre adulte affecté sur le secteur du Chablais à 50% sur le CMP de Thonon-les-bains et à 50% sur la liaison.

Poste à temps plein avec possibilité de modulation à temps partiel.

Objectif du poste :

Prise en charge ambulatoire et pluridisciplinaire des patients adultes du secteur.
Assurer une activité de liaison avec le service des urgences et les services de spécialités des Hôpitaux-du-Léman.



1. Missions liées au suivi des patients en consultations au CMP :

1 - Activité clinique :

- Prise en charge des patients reçus : établir un diagnostic, proposer un traitement, accompagnement de programmes de soin
- Assurer en collaboration avec l'équipe la mise en place d'un projet de soin pour le patient hospitalisé
- Orienter les patients si besoin vers un autre service en ambulatoire ou libéral, ou vers un établissement médico-social en coordonnant le parcours de soin du patient.
- promouvoir la création d'une alliance entre le patient, son entourage, et l'équipe soignante, autour du projet de soins via des activités thérapeutiques, des VAD, pour promouvoir l'autonomie du patient et sa réhabilitation.
- Animer les réunions cliniques de l'équipe
- Animer et faire vivre le projet médical de l'unité

2 - Activité pédagogique :

- Accueil et encadrement d'interne
- Sensibiliser les soignants de soins généraux aux aspects psychologiques de leur activité
- Soutien aux équipes soignantes en difficulté

3 - Mettre en place des rendez-vous rapides sur les CMP

4 – Possibilité de responsabilité et d'encadrement de l'unité fonctionnelle

- Elaborer, en binôme avec le cadre, le projet de service et les fiches projets associées
- Accompagner l'équipe à la mise en œuvre du projet médico soignant d'établissement en lien avec le Chef de Pôle, particulièrement en ce qui concerne l'accueil en CMP et la réduction des délais d'attente
- Accompagner les pratiques de soin vers l'évaluation, la définition d'objectif et leur réévaluation, vers l'ouverture à d'autres approches pour élargir l'offre de soins

5 - S'inscrire dans une organisation coordonnée inter unités de l'offre de soin et de la continuité des soins et de l'accueil en lien avec les responsables médicaux, le cadre de proximité et le cadre supérieur du pôle.

6- Soutenir et développer une cohésion d'équipe médicale

2. Missions liées à l'activité de liaison :

L'Unité psychiatrique de liaison est une unité mobile qui intervient à la demande des médecins des urgences et des unités de Médecine, Chirurgie et du pôle Mère-Enfant pour les patients nécessitant un avis psychiatrique et/ou un entretien psychologique. L'intervention de l'équipe de psychiatrie de Liaison permet une prise en charge du patient dans sa globalité ainsi qu'un travail de collaboration des psychiatres avec les médecins « somaticiens ». Ces interventions sont à caractère : Diagnostique – Thérapeutique – Psychothérapeutique – D'organisation des soins : hospitalisations ou organisation d'un suivi en ambulatoire (CMP ou soins libéraux).

L'équipe est composée de médecins psychiatre, d'infirmiers (ères), et de psychologues.



Le médecin psychiatre est présent sur l'unité et intervient aux urgences ou dans les services demandeurs à raison tous les après-midis.

Ses missions sont :

1. Fluidifier et coordonner le parcours des patients en renforçant les liens avec les services intra-hospitaliers, le secteur ambulatoire, les services sociaux et la famille
2. Organiser et formaliser la médiation entre l'équipe médicochirurgicale et les structures psychiatriques déjà engagées et le médecin traitant dans la prise en charge d'un patient
3. Promouvoir la création d'une alliance entre le patient, son entourage, et l'équipe soignante, autour du projet de soins et de l'adhésion au soin pour limiter les hospitalisations sous contrainte
4. Assurer la responsabilité fonctionnelle de l'équipe

Missions liées au service public hospitalier :

- Participation aux réunions institutionnelles du pôle et de l'établissement
- Participation à la permanence médicale du pôle afin d'assurer une continuité de l'organisation médicale au quotidien sous la coordination d'un PH responsable de secteur
- Participation à la définition du projet du pôle
- Participation au projet médical de territoire
- Possibilité de mobilité de fonctions en fonction des souhaits des médecins et des besoins évolutifs du pôle.

Compétences et qualités :

- Homme / Femme d'écoute et de dialogue
- Intérêt pour le service public
- Connaître les devoirs et obligations légales de protection de l'enfant
- Savoir transmettre ses connaissances et compétences
- Fédérateur et médiateur d'équipe
- Sens des responsabilités et de la réactivité
- Implication, persévérance et détermination
- Ouverture d'esprit
- Force de propositions dans les projets
- Disponibilité

Modalités d'organisation du travail :

- Temps de travail en ½ journée du lundi au vendredi
- Participation à la permanence des soins sous la forme d'astreinte



Statut et rémunération :

- Inscription au conseil de l'ordre indispensable.
- Statut à définir selon profil (PH, praticien contractuel).
- Rémunération selon statut.
- Poste à temps plein ou à temps partiel.

Attrait spécifique du poste et services proposés par l'établissement :

- La structure est située dans une région touristique attractive proche de Genève, au bord du Lac Léman et proche des stations de ski. Le territoire est intégré au périmètre du Grand Genève, qui représente un bassin de vie de plus de 900 000 habitants. Au centre de l'Europe, Thonon-les-Bains est situé dans un environnement exceptionnel entre lac et montagne et à proximité des villes suisses de Genève et de Lausanne, accessibles par route ou par bateau.
- Possibilité d'aide à l'installation : mise à disposition d'un logement par l'hôpital pour aider à la recherche de logement.
- L'amicale du personnel propose aux personnels de l'établissement et à leurs familles de nombreuses activités de loisirs, sociales, sportives et culturelles.
- Des supervisions médicales consistant en une analyse de pratiques et de situations avec un médecin extérieur sont réalisées une fois par trimestre.
- Accès à la formation continue

Candidature :

Les personnes intéressées devront faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un Curriculum-Vitae à :

Mme Nathalie MENUET, DRH et DAM : MENUET-N@ch-epsm74.fr

Mme Céline ROUX, Adjoint des cadres en charge des affaires médicales : ROUX-C@ch-epsm74.fr